



HAL
open science

Les femmes dans les associations du secteur environnement

Erika Flahault

► **To cite this version:**

Erika Flahault. Les femmes dans les associations du secteur environnement. Sylvette Denèfle. Femmes et Villes, Presses Universitaires François Rabelais, pp.399-408, 2004, Collection Perspectives Villes et territoires, ISSN 1635-6187 ; 8. halshs-00009899

HAL Id: halshs-00009899

<https://shs.hal.science/halshs-00009899>

Submitted on 16 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Flahault Erika (2004), « Les femmes dans les associations du secteur environnement », *Femmes et villes*, Sylvette Deneffe (dir.), Tours, Presses Universitaires François Rabelais, coll. Perspectives « Villes et Territoires », n°8, 2004, pp. 399-408

Les femmes dans les associations du secteur environnement

Erika Flahault
Université du Maine

L'analyse des pratiques féminines au sein des associations de défense de l'environnement et du cadre de vie apporte des éléments de réponse intéressants à une interrogation croisée sur la gestion urbaine et sur la place des femmes dans la cité. D'une part, ces associations, et tout particulièrement les associations de quartier et de défense du cadre de vie dans lesquelles les femmes sont mieux représentées, occupent une place grandissante dans la gestion de la ville. Il est alors pertinent d'observer quels rôles elles y jouent et quelle peut être la nature de leur influence. D'autre part, l'accès des femmes aux instances de gestion municipale passe souvent par un premier engagement associatif. L'analyse du profil social de ces adhérentes peut alors fournir un aperçu des spécificités sociales des femmes les plus impliquées dans la démocratie locale.

Au cours des vingt dernières années, le monde associatif a connu des évolutions significatives. Dans les années 80, les associations attachées à une dimension revendicative connaissent une régression nette et régulière. Mais au sein de ce groupe, les associations de défense de l'environnement se distinguent par une remarquable stabilité du volume de leurs adhérent-e-s. Dans les années 90, 3% des français-es adhèrent à une association de défense de l'environnement. Mais plus encore que dans l'ensemble du champ associatif, les femmes y sont minoritaires.

L'enquête que nous avons menée auprès de 401 associations du secteur environnement fournit une estimation de la représentativité par sexe des adhérent-e-s. La proportion est environ de 60% d'hommes pour 40% de femmes alors que la population française est constituée de près de 53% de femmes et que la population des adhérent-e-s associatifs, tous champs confondus, compte encore 45% de femmes. Le champ de la défense de l'environnement apparaît donc comme un milieu encore relativement peu féminisé. Cette prédominance masculine s'explique en premier lieu par l'histoire même de ce champ. Les associations les plus nombreuses, qui sont aussi les plus anciennes et les plus riches en adhérent-e-s, sont les descendantes des anciennes sociétés savantes issues des milieux scientifiques et naturalistes du XIX^{ème} siècle. Or ces milieux sont traditionnellement peu féminisés car ils sont très techniques et assoient leur légitimité auprès des pouvoirs publics par la maîtrise d'une expertise scientifique longtemps réservée aux hommes.

Au-delà de la confirmation de ce déséquilibre démographique, l'analyse du profil social et des pratiques des adhérentes de ces associations nous porte à trois réflexions : d'une part, les femmes apparaissent comme un élément fondamental du rajeunissement et du renouvellement des adhérent-e-s. D'autre part, elles semblent participer de la redéfinition des attributions et des modes de fonctionnement des associations environnementales. Enfin, ces associations peuvent être considérées comme des lieux de déstructuration des rapports sociaux entre les sexes.

Un renouvellement fondé sur un renforcement de l'engagement féminin.

Que l'on considère l'âge des adhérent-e-s ou leur ancienneté dans la structure, les femmes apparaissent comme des éléments essentiels du rajeunissement des associations de nature et d'environnement.

D'une part les adhérentes sont plus jeunes, en moyenne, que les adhérents au sein de notre population. Près d'une adhérente sur trois a moins de 35 ans alors que ce n'est le cas que d'un adhérent sur cinq. A l'autre extrémité du cycle de vie, près de 20% des adhérents ont au moins 65 ans tandis que seules 7% des adhérentes ont atteint cette classe d'âge. Une différence qui prend tout son sens lorsqu'on sait que les femmes sont d'autant plus nombreuses dans la population totale qu'on avance en âge. Au contraire, chez les adhérent-e-s l'avancée en âge s'accompagne d'une augmentation de la part des hommes et d'une diminution de celle des femmes. Ainsi, 85% des adhérent-e-s de 65 ans et plus sont des hommes ; ils ne sont plus que 54% parmi les moins de 25 ans, il est vrai peu nombreux.

D'autre part, la proportion de femmes parmi les adhérent-e-s est d'autant plus importante que l'engagement est récent. Elles sont, proportionnellement deux fois moins nombreuses que les hommes à s'être engagées depuis plus de 10 ans : 27% des femmes contre 46% des hommes. En revanche, 27% des adhérentes le sont depuis moins de trois ans quand c'est le cas de 17% des hommes seulement. Plus les adhésions sont récentes, plus la part des femmes est importante : la moitié des adhérent-e-s de moins d'un an sont des femmes, elles ne sont plus que 40% parmi les adhérent-e-s depuis 1 à 3 ans et un quart parmi les plus anciens (> 10 ans).

Si les femmes ont peu contribué à la création et à l'alimentation des premières générations d'associations de nature et d'environnement, il semble qu'elles contribuent aujourd'hui au moins autant que les hommes à la subsistance et au renouvellement de ces associations. Il faudrait toutefois s'assurer que l'absence relative des femmes dans les associations les plus anciennes et parmi les adhérent-e-s de longue date relève bien d'un défaut d'engagement et qu'il ne s'agit pas au contraire d'un taux d'abandon particulièrement élevé. Auquel cas il faudrait déterminer les causes de ce désintérêt féminin et essayer de voir si les nouvelles adhérentes risquent de connaître la même propension à se désengager. Néanmoins, nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit bien d'un renouvellement des sources vives de ce milieu associatif et non d'un simple effet de calendrier qui manifesterait le manque de persévérance des femmes en la matière.

Ces adhérentes, plus jeunes et récentes que leurs collègues masculins, présentent un profil social quelque peu différent.

Elles sont d'abord plus citadines. Environ un tiers d'entre elles habite dans le centre ou la périphérie d'une grande ville, tandis que c'est le cas d'un bon quart des hommes seulement. Corrélativement, elles sont moins nombreuses à vivre dans un bourg, un village ou à la campagne. Alors que le profil qui se dégage de l'ensemble de la population associative du secteur environnement est marqué par la prééminence des néo-ruraux, les adhérentes apparaissent plus urbaines, quelle que soit leur catégorie d'âge.

Plus citadines et plus souvent seules sans enfant, elles sont aussi plus nombreuses que les hommes à vivre en appartement (35% contre 25%) et à être locataires (43% contre 27%).

A l'image de leurs collègues masculins, les adhérentes sont des femmes actives et très diplômées. Si elles apparaissent plus souvent qu'eux chômeuses, actives à temps partiel ou au foyer, elles ne le sont jamais autant que dans l'ensemble de la population française. Ces données viennent confirmer que le travail à temps partiel, essentiellement féminin, ne dégage généralement pas de temps pour des activités sociales de cet ordre.

Conformément à leur place dans la société, les adhérentes se recrutent dans des catégories socioprofessionnelles un peu différentes de celles des hommes. Quasiment absentes de certaines catégories (*agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et ouvriers*), elles sont essentiellement issues des catégories *professions intermédiaires, employés et cadres et professions intellectuelles supérieures*. A elles seules, ces trois catégories regroupent 93% des adhérentes pour seulement 82% des adhérents. Mais la distribution au sein de ce trio est très variable : Chez les hommes, la catégorie *cadres supérieurs* devance largement les autres (41% des adhérents), suivie des *professions intermédiaires*. Chez les femmes c'est cette dernière catégorie qui domine, suivie de la catégorie *employés*.

Outre l'identification des catégories qui fournissent le plus d'adhérent-e-s aux associations, l'analyse des catégories socioprofessionnelles nous permet de déterminer quelles sont les catégories qui sont sous-représentées et sur-représentées dans cette population, par rapport à leur place dans la population totale.

Chez les femmes les catégories *ouvriers, artisans commerçants et chefs d'entreprises*, mais aussi *employés* sont très nettement sous représentées tandis que les *cadres et professions intermédiaires* apparaissent incontestablement sur- représentés. Ainsi, la catégorie *employés* a beau fournir un contingent non négligeable d'adhérentes aux associations environnementales, elle n'en reste pas moins sous-représentée par rapport à sa place dans la population totale. En revanche, les agriculteurs ont beau être peu nombreux, ils le sont davantage que dans la population totale.

En termes de statut, les femmes sont moins souvent indépendantes que les hommes ne le sont et se trouvent plus souvent embauchées sur des contrats à durée déterminée (principalement dans le secteur privé) et des contrats aidés (davantage dans le secteur public). Conséquence directe de cette situation, la majorité d'entre elles déclare un revenu mensuel net pour le ménage inférieur à 15000F (2287 euros) alors que c'est le cas de moins de 40% des hommes.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser la distribution des adhérentes et des adhérents dans les différentes catégories socioprofessionnelles, les niveaux d'études des hommes et des femmes sont très similaires, et exceptionnellement élevés. Plus de la moitié des adhérent-e-s disposent d'un diplôme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle. La seule différence notable que l'on puisse observer réside, à ce niveau, dans la répartition entre les diplômes scientifiques et littéraires. Les diplômes féminins se répartissent équitablement entre les deux types de disciplines tandis que les deux tiers des diplômes masculins sont des diplômes scientifiques.

Là encore, l'écart avec ce que l'on observe dans la population totale est frappant ; particulièrement pour ce qui concerne la proportion de femmes dotées de diplômes scientifiques.

Ainsi, le profil social des adhérentes se distingue principalement de celui des adhérents par l'âge et le lieu de vie. On peut supposer qu'une part du décalage observé en termes de catégories socioprofessionnelles et de statut d'emploi provient justement de cet écart d'âge et qu'il tendra à se résorber avec le temps. Si les marchés de l'emploi féminins et masculins restent distincts, le niveau d'études particulièrement élevé et marqué par les disciplines scientifiques atténue sensiblement ce clivage.

On peut supposer que l'ensemble des traits distinctifs des adhérentes que nous avons mis en évidence préfigure l'évolution probable des caractéristiques de la population associative. Mais ces caractéristiques influent à leur tour sur la répartition des adhérent-e-s dans les différents

types d'associations et sur les mutations internes, déjà souvent engagées, en matière de missions de ces associations.

Des missions et des modes de fonctionnement amenés à se modifier ?

Le renforcement d'un engagement féminin jeune et citoyen pourrait entraîner quelques modifications dans le paysage associatif environnemental. Il est alors intéressant de déterminer les caractéristiques féminines en matière de conception de l'environnement et de pratiques qui peuvent être amenées à se répandre.

Les associations du secteur environnement présentent de multiples facettes et il est difficile d'établir une typologie qui prenne en compte tous les aspects de la vie associative. Toutefois, les auteurs s'accordent à reconnaître deux grandes familles d'associations que l'on nomme généralement « naturalistes » et « environnementalistes ». Les premières se préoccupent davantage de lutte contre les menaces pesant sur les milieux naturels, et les secondes de défense du cadre de vie.

Si les femmes adhèrent majoritairement aux associations de lutte pour les milieux naturels, ainsi que le font les hommes, elles semblent plus sensibles à la défense du cadre de vie puisqu'on trouve dans ces associations le plus fort pourcentage de femmes.

Logiquement, la conception que les unes et les autres se font de l'environnement traduit le même décalage. S'il se conçoit comme un problème de société au niveau de la planète pour la majorité des hommes et des femmes, et dans des proportions très similaires (près de 60%), l'environnement comme cadre de vie est un peu plus souvent cité par les femmes et les milieux naturels par les hommes. Mais les chiffres sont ici peu significatifs, et il serait intéressant d'approfondir la question par des entretiens plus à même de mettre à jour des représentations plus riches et complexes que les formules proposées dans un questionnaire d'enquête ne peuvent l'être.

Lorsqu'on interroge les adhérents sur les acteurs sociaux dont relève la préservation de l'environnement, les réponses mettent en avant les citoyens eux-mêmes dans un premier temps et les pouvoirs publics ensuite. Les associations et les industriels arrivent loin derrière, ces derniers étant un peu plus souvent cités par les femmes.

En ce qui concerne les pouvoirs publics, les deux tiers des adhérent-e-s estiment que les questions d'écologie devraient être prises en charge par l'ensemble des partis politiques. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à souhaiter qu'elles relèvent de partis politiques spécifiques ou qu'elles restent apolitiques. Pourtant, elles se montrent plus réservées à l'égard des engagements politiques : moins souvent militantes dans un parti ou un syndicat, elles participent moins aux manifestations et sont moins souvent candidates aux élections. Néanmoins, elles votent dans les mêmes proportions que les hommes et un peu plus souvent pour le parti des Verts, mais la différence reste minime.

Pour ce qui est de la responsabilité des citoyens, les adhérent-e-s semblent avoir massivement intégré un certain nombre d'actions quotidiennes qui visent à réduire les pressions sur l'environnement : attention à la consommation d'eau courante et de carburant, tri du verre et des piles, achat de produits issus de l'agriculture biologique, de papier recyclé et de produits générant moins de déchets d'emballages. Certaines pratiques, comme le tri, restent étroitement liées aux conditions de logement, mais le sexe apparaît discriminant dans les pratiques d'achat. En effet, les femmes déclarent davantage acheter des produits issus de l'agriculture biologique et des produits générant moins de déchets d'emballages. On sait

qu'elles sont plus sensibles que les hommes au problème des déchets car ce sont souvent elles qui le gèrent au quotidien. Cette distinction se retrouve ici dans une moindre mesure.

Les formes d'engagement et les actions accomplies dans le cadre de l'association présentent également des traits distinctifs.

Les femmes semblent moins s'investir dans les activités du bureau : alors que un homme sur trois est membre du bureau de l'association à laquelle il adhère, seule une femme sur cinq se trouve dans la même situation. Mais cela ne les empêche pas d'être aussi constantes que leurs collègues aux assemblées générales.

Par ailleurs, les motivations des femmes pour adhérer à ces associations semblent plus altruistes que celles des hommes. Elles adhèrent, proportionnellement plus que les hommes pour défendre un cadre de vie ou par un sentiment de responsabilité envers les générations futures. En revanche, elles sont moins motivées par le souci de s'intégrer dans des réseaux, de trouver une occupation ou de faire partager leur expérience. Un quart des adhésions est lié à l'activité professionnelle, mais les femmes entretiennent une relation professionnelle plus directe à l'association puisqu'elles en sont salariées dans un cas sur cinq tandis que les adhésions masculines sont plutôt liées à une activité professionnelle extérieure.

D'autre part, les associations à dominante féminine (au moins 65% de femmes), tout en restant très minoritaires, sont un peu plus nombreuses en Ile-de-France, parmi les associations les plus jeunes et parmi les associations très locales ou au contraire internationales. Les associations mixtes (35 à 65% de femmes) se recrutent surtout parmi celles qui adoptent des missions de promotion, information et éducation à l'environnement et à la nature, ainsi que les associations plus récentes de promotion d'une démarche de développement durable.

L'analyse du détail des activités par sexe, montre que la part des hommes et des femmes déclarant ne remplir aucun rôle dans l'association en dehors du paiement de la cotisation, est exactement la même. De plus, les actions citées le sont indifféremment par les hommes et les femmes. Globalement, les hommes et les femmes remplissent donc les mêmes rôles dans l'association avec, toutefois, des tâches qui apparaissent plus souvent accomplies par les unes ou les autres.

Les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à accueillir le public, à tenir des stands dans les salons ou autres manifestations publiques et à assurer le fonctionnement de la bibliothèque de l'association. Elles sont également très présentes dans la préparation des manifestations, colloques ou expositions organisées par l'association. Elles remplissent assez fréquemment les fonctions de secrétaire, standardiste, gestionnaire ou administratrice de l'association. Enfin, elles tiennent un rôle non négligeable dans la collecte et la diffusion de l'information pour la structure, les animations extérieures et l'initiation à l'environnement et dans les fonctions de chargé de mission.

En revanche, elles apparaissent peu dans la gestion de sites ou de centres dépendants de l'association, dans l'élevage et les soins aux animaux, et surtout dans la recherche scientifique, les enquêtes et les inventaires qui constituent un des fondements de l'activité des associations naturalistes. Les hommes sont également relativement plus présents dans les fonctions de représentation auprès des élus et des collectivités, la coordination de réunions et le montage de dossiers et dans la rédaction du bulletin de l'association, d'articles de presse ou la gestion du site Internet.

La distribution des tâches entre les membres masculins et féminins de l'association renvoie à des représentations sociales traditionnelles des rôles féminins et masculins : aux femmes, les

tâches d'exécution, les fonctions d'accueil, de relation avec le public et d'éducation ; aux hommes les relations au pouvoir et les fonctions de représentation, les tâches de conception et de recherche, les activités scientifiques. Notons toutefois que les différences ne semblent jamais aussi marquées dans le milieu associatif qu'elles peuvent l'être dans la vie sociale. Le milieu associatif apparaît alors comme un lieu où certaines femmes peuvent assurer des rôles diversifiés, accéder à des fonctions nouvelles et s'initier à la gestion d'une structure, aux relations avec les instances de pouvoir ou à des activités techniques ou scientifiques.

Un lieu de remise en cause des rapports sociaux entre les sexes ?

L'univers des associations du secteur environnement met en présence des hommes et des femmes souvent issus des mêmes formations et fortement impliqués dans la vie active et sociale. Si les actions accomplies par les unes et les autres dans le cadre de l'engagement associatif présentent quelques spécificités, il n'en reste pas moins que toutes les tâches citées sont accomplies aussi bien par des hommes que par des femmes et que tous-tes développent une polyvalence qui va à l'encontre de la spécialisation des tâches en fonction du sexe.

De la même façon, les principales motivations qui ont poussé les unes et les autres à adhérer sont finalement très proches, les spécificités n'apparaissant qu'à la marge. Enfin, on peut signaler que si les femmes restent minoritaires au sein des instances de décision des structures associatives, elles y sont toujours beaucoup plus présentes que dans les instances de décision de l'ensemble de la société française.

A travers l'engagement dans les associations du secteur environnement, les hommes et les femmes semblent bien pouvoir faire l'apprentissage d'une certaine mixité sexuée à défaut d'une mixité sociale. Ces associations constituent pour les femmes des lieux privilégiés d'initiation à des rôles nouveaux, et une ouverture sur l'espace public pour un certain nombre d'entre elles.

Méthodologie

Dans un premier temps, 401 associations de nature et d'environnement ont été contactées sur la base d'un fichier composé à partir de la liste du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (mise à jour mars 2001) et de l'*Annuaire des 1000 associations pour l'environnement*, édition 2001. Ce fichier, qui sert de base de sondage, comporte au total 1256 associations. Cette première étape a permis de collecter des adresses d'adhérent-e-s et de fournir les données nécessaires au contrôle et au redressement de l'échantillon d'adhérent-e-s. L'enquête a été réalisée par téléphone auprès de 401 associations tirées aléatoirement dans la base de sondage.

Dans un second temps, le sondage auprès des adhérent-e-s a été réalisé à partir des listes fournies par les associations. Le tirage est de type aléatoire mais contrôlé en fonction du profil des adhérent-e-s déterminé à partir de l'enquête auprès des associations, en fonction du nombre d'adhérent-e-s déclaré. 519 personnes (177 femmes et 342 hommes) ont ainsi été interrogées par téléphone.

Références bibliographiques

Actions associatives. Solidarités et territoires, Actes du colloque 18-19 octobre 2001, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001.

Agostini F. - Chibret R.P. - Fabiani J.L. - Maresca B., *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement. Etat de la question et monographies régionales*, Paris, Crédoc, 1995.

Annuaire des 1000 associations pour l'environnement, Dejouet M. (dir.), Paris, Victoire Editions, collection Environnement Magazine, 2001.

Auclair E. - Benjamin I., « Développement de la vie associative du secteur environnement », *Recherche sociale*, n° 127, juillet-septembre 1993.

Barthélémy M., *Associations : un nouvel âge de la participation*, Presses de science politique, Paris, 2000.

Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives, Actes du séminaire animé par Blais J.P. - Gillio C. - Ion J., Paris, Ministère de l'équipement, du transport et du logement, PUCA, 2001.

Enquête « conditions de vie et aspirations des français », CREDOC - IFEN - Agences de l'eau, vague début 2000.

Enquête « conditions de vie et aspirations des français », CREDOC - EDF, vague début 2001.

Enquête « conditions de vie et aspirations des français », CREDOC - IFEN, vague début 2001.

Flahault E., *La composition sociale des associations du secteur environnement*, Rapport de recherche pour l'ADEME, février 2002.

Frouin C., « La place des femmes et des hommes dans la vie associative : Légitimité de la place des femmes : mise en perspective », in *Assises nationales de la vie associative*, Paris, 19 février 1999.

Hatchuel G. - Loisel J.P., « L'adhésion aux associations... », *Consommation et mode de vie*, n° 123, Crédoc, Paris, 1998.

Hatchuel G. - Loisel J.P., « La vie associative : participer, mais pas militer », in *Données sociales – La société française*, INSEE, 1999.

Héran F., « Un monde sélectif : les associations », *Economie et Statistique*, n° 208, Insee, 1988.

IFEN, *L'environnement en France*, édition 1999, Paris, La Découverte, 1998.

Lascoumes P., *L'éco-pouvoir ; environnement et politiques*, Paris, La découverte, textes à l'appui, 1994.

Laville J-L. - Sainsaulieu R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, « Sociologie Economique », 1997.

Loisel J-P., « Les Français et la vie associative », Paris, Crédoc, Collection des Rapports, n°201, mai 1999.

Micoud A., *La dynamique des associations de nature et d'environnement*, MATE/CRESAL, mars 2000.